

## RÉGION

## MSA. L'ENJEU DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La Commission paritaire d'hygiène de sécurité et des conditions de travail regroupe représentants des salariés et des employeurs des petites entreprises agricoles. Présentation.

JUSTINE DEMADE PELLORCE

« Nous sommes là pour les accompagner, pour les mettre sur les bons rails et vérifier que les aiguillages fonctionnent bien mais nous ne conduisons pas le train. »

Thierry Petit, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA anime la Commission paritaire d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CPHSCT) en binôme avec Audrey Wannyn, chargée de contrôle et de prévention en agriculture pour la DREETS Hauts-de-France (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) dont on connaît notamment l'Inspection du travail. Tous deux accompagnent donc dix conducteurs de train, qui choisissent la destination et tiennent le volant.

### Sans représentants du personnel, les petites structures n'avaient pas forcément accès aux informations.

Mise en place en 2013 et réellement opérationnelle depuis 2015, cette commission concerne les entreprises de moins de dix salariés, la plupart des entreprises agricoles donc. Elle résulte d'une demande des partenaires sociaux au début des années 2000, partant du constat que, sans représentants du personnel, les petites structures n'avaient pas forcément accès aux informations.

Objectif affiché de cette commission : promouvoir la santé et la sécurité au travail et participer à l'amélioration des conditions de travail dans les petites entreprises agricoles. Le collège est composé à parts égales de représentants des salariés et de représentants des employeurs, en fonction des résultats aux élections de la chambre d'agriculture. Actuellement, deux sièges sont occupés par la FDSEA (un par département), un par les EDT et deux par l'UNEP (espaces verts) ; côté syndicats, les sièges sont



Objectif affiché de cette commission : promouvoir la santé et la sécurité au travail et participer à l'amélioration des conditions de travail dans les petites entreprises agricoles. © V. MARMUSE

répartis entre FO, la CGT, la CFDT, la CFTC et la CGC. Tous sont issus de secteurs variés et « l'un des principaux défis est d'établir des référentiels communs à des personnes qui ont des procédés ou utilisent un matériel différent », relate le conseiller en prévention.

#### « NOTRE VOCATION, VOTRE PROTECTION »

Réunie trois à quatre fois par an, la commission permet d'abord l'état des lieux de la pratique. « À sa demande, nous présentons à chaque fois la sinistralité (accidents du travail ou maladies professionnelles) : l'analyse des accidents graves donne notamment de bonnes pistes de discussion puis d'améliorations potentielles. Nous faisons également le point sur l'évolution des réglementations car c'est l'un des rôles de la commission : communiquer, partager les informations au plus grand nombre », résume Thierry Petit. À titre d'exemple, la commission est à l'origine d'une campagne de prévention sur les risques liés à la conduite : les affiches qui affirment que « Conduire, c'est déjà travailler », c'est elle.

Côté communication également, la création d'une charte graphique et d'un slogan qui

résume l'ambition de la commission : « Notre vocation, votre protection. »

De nombreux experts participent d'ailleurs ponctuellement aux réunions de la commission : médecin du travail, juristes de la FDSEA, animateurs de UNEP ou chargés de l'apprentissage pour la Région... La commission, elle, est chargée de définir les sujets de préoccupation, et donc d'amélioration. « Notre métier de base est de mettre en place des actions de prévention des risques sur l'utilisation de produits chimiques ou les travaux en hauteur par exemple », explique Thierry Petit.

Là des pistes plus singulières peuvent émerger comme l'embauche d'une personne en situation de handicap ou encore des formations dédiées au management. Ça a été l'une des premières actions mises en place par la commission et la prochaine session intitulée « Entretenir la qualité relationnelle et la motivation avec les salariés » aura d'ailleurs lieu les 6 et 7 février à Fressin, vers Douai (59). De façon constante, le recrutement est l'un des enjeux de la profession. ◦

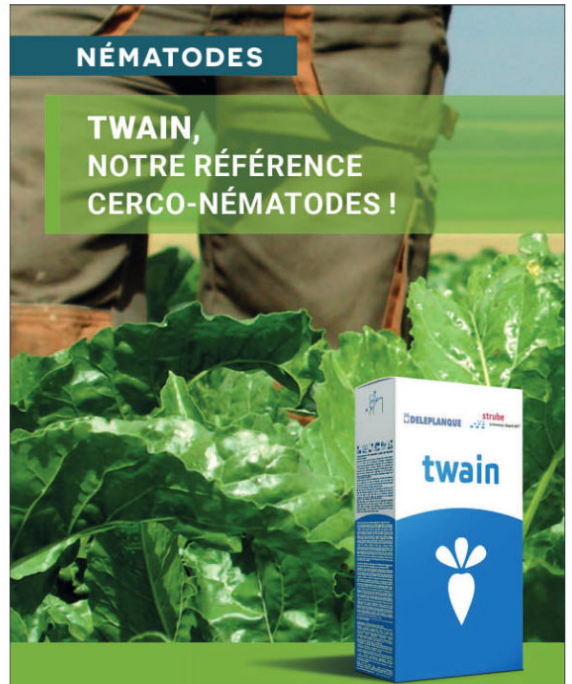
Pour en savoir plus sur les actions de la commission ou retrouver infos et bulletin d'inscription pour la prochaine formation : [www.msa.fr](http://www.msa.fr) ou encore [www.dreef.fr](http://www.dreef.fr)

## Endives : un nouveau coup de pouce demandé

**ÉNERGIE.** L'AOP endives appelle à « un soutien spécifique pour la filière fruits et légumes ». La filière affirme que l'amortisseur électricité et guichet d'aide ne suffisent pas pour « encaisser » la hausse du coût de l'énergie. « Pour 2023, même après cumul de ces dispositifs, 8 % du chiffre d'affaires de l'exploitation est encore consacré aux coûts énergétiques. Une telle hausse des coûts de production met en péril le modèle économique de la culture d'endives », a indiqué le directeur de l'Apef Stéphane Jacquet. « Beaucoup de producteurs d'endives ont basculé vers les céréales », signale Laurent Grandin, président d'Interfel.

### NÉMATODES

## TWAIN, NOTRE RÉFÉRENCE CERCO-NÉMATODES !



- Très bonne productivité terrain infesté / terrain sain
- Tolérance élevée à la cercosporiose
- Toutes dates d'arrachage

« Je recommande TWAIN pour son comportement face aux maladies du feuillage, et pour ses résultats en terrain infesté nématodes comme en terrain sain. »

Sophie Bué - Responsable régionale



FPR, nématodes, jaunisse, cercosporiose : nos solutions sont sur YouTube

**DELEPLANQUE**  
betterave@deleplanque.fr | [www.deleplanque.fr](http://www.deleplanque.fr)

